

Jeux olympiques—Financement

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur L'Orateur, à mon avis, il ne convient pas d'étudier ensemble les motions 1 et 2. C'est que la motion n° 1 porte sur la teneur en or des pièces d'or de \$100 que l'organisation olympique serait autorisée à frapper en vertu du bill. En d'autres termes, on prévoit frapper entre un demi et un million de pièces d'or à l'effigie olympique. La plupart de cette monnaie aura toutes les caractéristiques d'une pièce d'or, mais notre argument repose sur le fait que deux-septièmes des pièces en cause contiendront environ une once d'or, alors que les cinq autres septièmes ne contiendront qu'un quart d'once d'or. Voilà ce dont il s'agit dans la première motion. Nous affirmons, d'une part, qu'il est faux de frapper des pièces à deux poids d'or différent, et d'autre part, que, de toute façon, la portion d'or contenue dans ces pièces devrait être précisée dans le présent bill.

La deuxième motion traite d'un problème tout à fait différent, à savoir celui du prix de l'or qui peut être transféré depuis la Banque du Canada à l'Hôtel de la Monnaie au nom du comité olympique. Aussi, au fond, nous parlons de deux questions tout à fait différentes dont l'une porte sur la teneur en or des pièces, c'est-à-dire la motion n° 1, et l'autre sur le prix que fixera le ministre des Finances (M. Turner), de l'or qui pourra être transféré de la Banque du Canada à la Monnaie pour les pièces olympiques.

● (1230)

L'Orateur suppléant (M. Penner): La présidence proposait tout simplement que les motions 1 et 2 soient débattues ensemble, mais elle n'insistera certes pas sur ce point. La présidence a entendu les arguments du député de York-Simcoe (M. Stevens) et acceptera volontiers que les deux motions, soit les motions 1 et 2, soient étudiées séparément; s'il y a division, elles pourront aussi être mises aux voix séparément.

La Chambre pourrait sans doute me signifier dès maintenant s'il lui convient de procéder maintenant à l'étude de ces deux motions, pour ensuite passer à la motion 4 et enfin revenir à la motion 3. La présidence a déjà indiqué que cette dernière motion pourrait poser des problèmes de procédure; elle serait disposée à entendre les arguments sur ce point-là une fois le sort des motions 1, 2 et 4 tranché. La Chambre est-elle d'accord pour procéder ainsi?

Des voix: D'accord.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je voudrais éclaircir un point. Vous avez indiqué que nous étudierions les motions 1 et 2. Allons-nous les débattre séparément et voter sur chacune d'elle?

M. Baker (Grenville-Carleton): Les votes seront reportés.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Oui, je crois que c'est d'accord. Nous étudions la motion n° 1, au nom du député de York-Simcoe.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe) propose:

Motion n° 1—

Qu'on modifie le Bill C-63, Loi modifiant la Loi sur les Jeux olympiques de 1976, en retranchant la ligne 16, à la page 1 et en remplaçant par ce qui suit:

[L'Orateur suppléant (M. Penner).]

«rer les Jeux olympiques; et, à l'égard de chaque pièce d'or, prescrire que le poids réglementaire de l'or soit d'un quart d'once troy, que le titre réglementaire au millième soit de 916 et que la part de tolérance et le moindre poids courant soient ceux qui conviennent à ce poids réglementaire.»

—Monsieur l'Orateur, je pense qu'il serait bon à propos de cet amendement d'aborder, très rapidement je l'espère, la triste histoire de la participation du gouvernement fédéral au financement des Jeux olympiques de Montréal. Voilà trois législatures que le gouvernement fédéral tourne casaque et déçoit ses interlocuteurs, mais quoi qu'il en soit, il avait préparé une bonne partie du financement des Jeux olympiques pour les organisateurs de ces Jeux à Montréal. Avant d'aller plus loin, j'aimerais préciser, comme je l'ai fait lors de la dernière législature, que notre parti estime qu'il faut soutenir les Jeux olympiques. Nous ne nous opposons pas à ce que le gouvernement fédéral leur apporte son aide, mais ce que nous n'admettons pas, c'est la façon trompeuse dont le gouvernement fédéral continue de manœuvrer.

Lors de la dernière législature, j'ai montré comment le premier ministre (M. Trudeau) avait précisé à maintes reprises—et ce dès 1968—qu'il n'était absolument pas question que le gouvernement fédéral se mêle du financement des Jeux olympiques. En fait, nous constatons aujourd'hui encore que le gouvernement s'obstine à affirmer qu'il est hors de question qu'il éponge un quelconque déficit que pourraient occasionner les Jeux olympiques de 1976. Comme il est curieux d'entendre un gouvernement s'obstiner à dire qu'il ne financera nullement les Jeux et qu'il n'a aucune intention d'en éponger le déficit alors qu'il est évident qu'il n'y aura pas de déficit si le gouvernement fédéral continue d'alimenter de plus en plus la caisse de financement des Jeux. C'est à peu près comme si l'on disait qu'un seau d'eau ne sera jamais vide mais que s'il se vide on ne le remplira certainement pas tout en omettant de préciser que d'ici là on a bien l'intention de continuer à y verser de l'eau.

Lorsque le bill initial sur les Jeux olympiques parut en 1973, il prévoyait que le gouvernement fédéral verserait aux Jeux olympiques 292 millions de dollars sous forme d'autofinancement, pour reprendre le qualificatif que le gouvernement applique à ce genre de projet de loi ou de programme. On prévoyait alors que la recette nette de la vente de pièces d'argent s'élèverait à 250 millions de dollars et que le programme de vente de timbres rapporterait 10 millions de dollars, la loterie olympique rapportant de son côté environ 32 millions de dollars, et que toutes ces sommes contribueraient au financement des Jeux.

De fait, lors des réunions du comité jeudi et vendredi dernier, le ministre des Postes (M. Mackasey) a bien indiqué que le gouvernement prévoyait pouvoir rassembler une telle somme pour les Olympiques et atteindra l'objectif fixé de 292 millions de dollars. Il a aussi signalé que si l'on atteint cet objectif, ce ne sera pas dans les proportions prévues à l'origine pour chaque programme. Le programme des pièces de monnaie rapportera beaucoup moins qu'on l'avait prévu, tandis que la loterie a été beaucoup plus rentable qu'on l'avait supposé à l'origine. Mais peu importe la proportion des recettes rapportées par chaque programme, le ministre a montré clairement au comité que le gouvernement prévoit atteindre l'objectif de 292 millions de dollars qu'il s'était fixé en 1973 dans le cadre du supposé programme d'auto-financement.